



BULLETTIN D'INFORMATIONS AGRICOLES N°4 AOUT 2010

AGRICOL'INFOS



Profitez mieux de vos fumiers et lisiers PESEZ-LES !

La récolte des céréales se termine, les épandages d'effluents vont avoir lieu. Profitez-en pour peser vos épandeurs afin de connaître la quantité effectivement épandue sur vos parcelles !

Les effluents ont une réelle valeur fertilisante et donc économique, un fumier vaut, par exemple, de 12 à 15 € la tonne. Une bonne répartition sur les terres de l'exploitation permet de faire des économies de fertilisants et d'améliorer la précision de la méthode du bilan. Elle permet aussi de limiter la pollution des nappes d'eau souterraine ... et le risque de retrouver des nitrates au robinet.

Cette meilleure connaissance passe par une pesée de plusieurs épandeurs, couplée à une analyse d'effluents.

Des ponts bascule sont mis à disposition sur l'ensemble du département pour ceux qui souhaitent réaliser l'expérience. Profitez-en ! Ils sont équipés de carnets à souche permettant de noter les poids des épandeurs ou des bennes à vide et à plein.

L'opération, lancée par la Chambre d'agriculture avec l'appui des coopératives et négociants dans le cadre du 4^{ème} programme d'action de la directive nitrate a pour but de sensibiliser les agriculteurs sur la valorisation des effluents d'élevage.

Pour connaître le pont-bascule le plus proche de chez vous, contactez François HAUMONT à la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime, 02 35 59 47 12.

Le mot du Président

Cette année, le syndicat a lancé une nouvelle opération pour vous aider à réaliser des analyses de reliquats azotés et de valeurs fertilisantes d'effluent d'élevage. Dans le cadre de ce partenariat avec la Chambre d'Agriculture, vous avez été vingt à participer. 90 analyses de reliquats ont été réalisées sur 31 parcelles : ce qui représente plus de la moitié des analyses faites sur le secteur ! 15 analyses de fumiers et lisiers ont été réalisées au printemps ou vont l'être dans les semaines qui viennent. Je vous encourage à contacter le Syndicat Mixte du SAGE si vous souhaitez encore faire des analyses. Tout ceci vise à vous faire économiser de l'engrais et à protéger nos ressources en eau de la pollution par les nitrates. L'économie peut rejoindre la protection de l'environnement, en particulier quand il s'agit d'éviter les pertes, le gaspillage de nos ressources, et les engrais de ferme en font partie.

*Le Président,
Dominique Gambier*

À vos agendas

Le Syndicat Mixte du SAGE des bassins versants Cailly, Aubette et Robec ainsi que la Chambre d'Agriculture de Seine Maritime organisent une demi-journée d'information et de démonstration sur l'épandage du fumier :

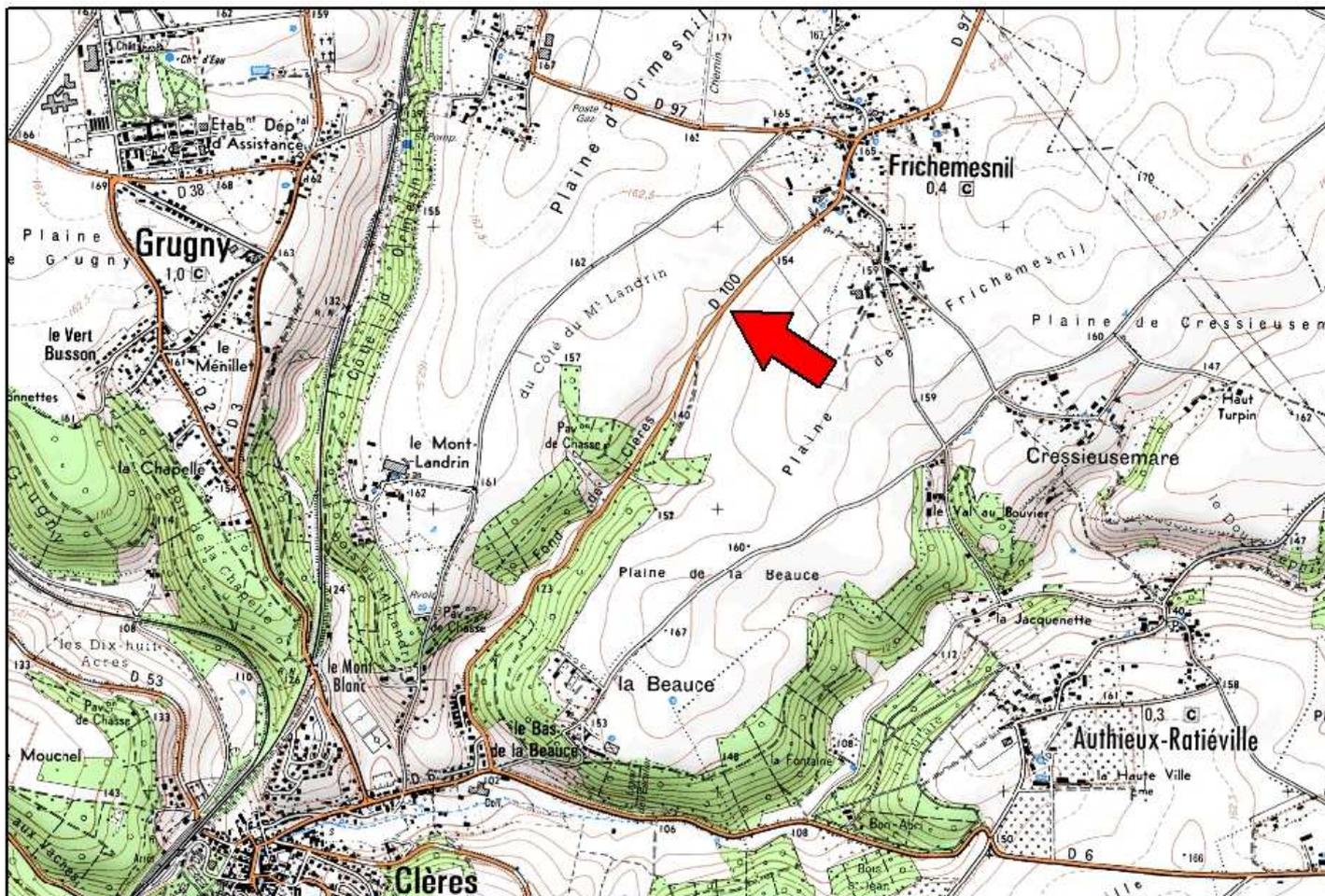
Le JEUDI 9 SEPTEMBRE 2010 à partir de 14 h
Sur une parcelle du GAEC du Mont Landrin (J-M Declerq)
À Frichemesnil, Fond de Clères D100 (Plan au dos)

Les thèmes abordés seront les suivants :

- ⇒ Optimiser la répartition de son fumier dans l'exploitation
- ⇒ Réaliser un épandage homogène à la dose visée
- ⇒ Le compostage du fumier à la ferme



Connaitre la composition de son fumier, maîtriser les quantités épandues et leurs homogénéités sont primordiales pour limiter les pertes d'azote et préserver la ressource en eau

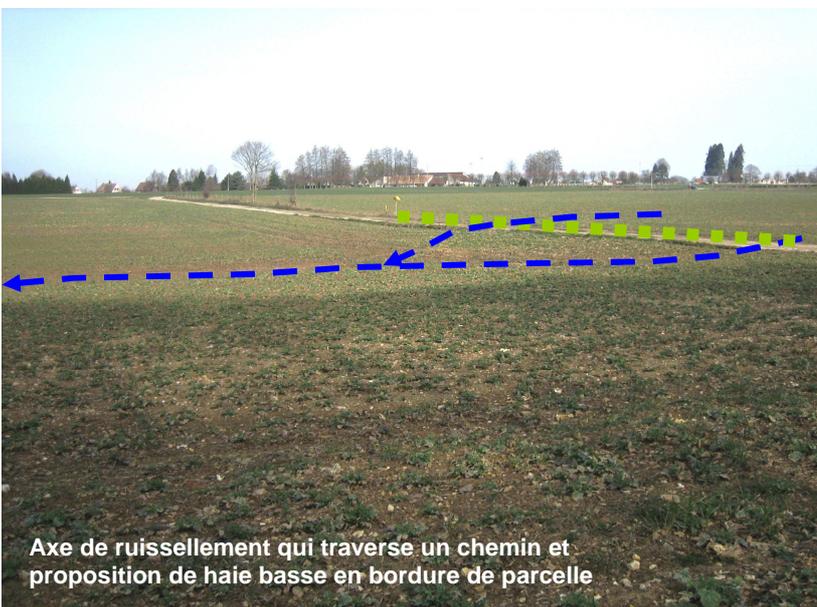


©IGN - Paris - SCAN 250

Ça s'est passé sur le bassin du Robec : Diagnostics érosion d'exploitations

En partenariat avec le syndicat mixte du SAGE, la Chambre d'Agriculture a réalisé des diagnostics auprès de 10 exploitations du bassin versant du Robec pour mettre en évidence leurs points forts et ce qu'il faudrait améliorer pour réduire les risques de ruissellement et d'érosion. Les actions qui leur ont été proposées concernent surtout l'aménagement de mare, de haie ou de fascine en bordure de parcelle. Ces aménagements sont aussi utiles pour favoriser les auxiliaires des cultures et la faune.

Les investissements peuvent être aidés par les collectivités. D'autres petits bassins versants vont être étudiés pour couvrir, petit à petit, toutes les zones sensibles. Si vous êtes intéressé, contacter Véronique Lecomte au syndicat mixte du SAGE.



Axe de ruissellement qui traverse un chemin et proposition de haie basse en bordure de parcelle

Contact

Véronique LECOMTE
Animatrice Protection de la ressource – Agriculture
Tél. : 02.32.76.84.51
Portable : 06.17.70.43.59
veronique.lecomte@la-crea.fr



Syndicat mixte du SAGE des bassins versants Cailly, Aubette et Robec – Bulletin d'informations agricoles n° 4 – aout 2010 - Directeur de la publication : Dominique Gambier, Photo : Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime